

Le mot de l'Echevine de l'Environnement



Extrait du bulletin communal de septembre 2005

Depuis 1992 une prise de conscience internationale du risque de changement climatique lié à la production de gaz à effet de serre est enclenchée.

C'est pourtant ce 16 février 2005 seulement que la mise en œuvre du protocole de Kyoto est acquise et effective. Ce protocole engage 180 pays dont la Belgique à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cela signifie que dans les années à venir ce sont réellement des politiques de production d'énergie renouvelable qui seront développées.

Par définition l'énergie est dite renouvelable si le fait de l'utiliser ne limite pas son utilisation future. Tels la lumière naturelle, le vent, le courant des rivières ... et, contrairement au pétrole, gaz, charbon, uranium, qui existent en quantités limitées.

Ces énergies renouvelables constituent une réelle opportunité pour répondre en partie à nos besoins énergétiques. En effet ces énergies renouvelables ne produisent pas de gaz à effet de serre; elles contribuent à préserver les autres ressources, tel le pétrole. Elles sont produites sur place ... et réduisent notre dépendance énergétique à certains mastodontes ...

Dans cet esprit, le chauffe-eau solaire installé dans une maison unifamiliale peut fournir la moitié de l'énergie nécessaire pour chauffer l'eau sanitaire. Dès les premiers beaux jours d'avril-mai, le chauffage central peut être arrêté jusqu'aux jours froids de l'automne. Le coût d'une installation de chauffe-eau solaire est de l'ordre de 5 à 6000 €. Actuellement des subsides de la Région wallonne (1750 €), de notre province (620 €), d'Electrabel dans certaines conditions et de notre commune (250 €), réduisent ce coût d'installation de moitié environ. Les installateurs estiment l'amortissement de l'installation à moins de 10 ans. Ce système qui vous donne une eau chaude (solaire) réduit votre facture d'énergie et s'inscrit dans une protection de la planète contre les gaz à effet de serre.

Geneviève THERER.